

MOELLER de LADDERSOUS (*Alfred Jean Alphonse*), Vice-Gouverneur général au Congo belge, Administrateur de sociétés (Louvain, 9.12.1889 - Bruxelles, 20.1.1971). Fils de Charles et de Monville, Cécile ; époux de Garsou, Irène.

Fils d'un professeur d'histoire à l'Université de Louvain, Alfred Moeller fut diplômé docteur en droit de cette *Alma Mater* en 1911 pour s'inscrire aussitôt comme stagiaire au barreau de Malines.

Il opta bientôt pour une carrière coloniale et fut dirigé, malgré son titre universitaire et les difficultés de recrutement de la magistrature à l'époque, vers l'administration territoriale.

Territorial jusqu'au plus profond des fibres, il le sera vingt années durant.

Arrivé au Congo le 12 avril 1913, il fut désigné adjoint supérieur du district du Kasai, pour passer ensuite, faisant fonction de commissaire de district, au Sankuru en 1914 et enfin, en 1917, à Stanleyville où il fut nommé commissaire de district de 1^{re} classe le 1^{er} janvier 1920. Promu commissaire général de la Province orientale le 16 février 1923, il en devint le 9 octobre 1926 vice-gouverneur général, charge qu'il exerça jusqu'au 8 avril 1933, lorsque la réorganisation administrative de la Colonie mit fin à l'ère des «grands» gouverneurs de province. En 1924, il avait été chargé d'une mission d'études en Ouganda, avant de s'embarquer à Mombasa pour l'Europe.

Dès le début de sa carrière, il se signala par son goût pour les voyages en brousse au cours desquels il se penchait avec passion sur les coutumes africaines.

A Stanleyville, il fut aux ordres du général Adolphe de Meulemeester, le «roi Adolphe», le célèbre vice-gouverneur général de la Province orientale (P.O.), personnalité aussi marquée que la sienne, auquel il se heurta d'abord pour bientôt en devenir le collaborateur enthousiaste.

Au tome VI (colonnes 727 à 732) de notre collection biographique, Moeller, au soir de sa vie, trace le portrait de son prédécesseur, sa conception du rôle de la territoriale, au fond son propre idéal, déjà exprimé dans «Témoignage» en 1935, à travers la figure de son aîné.

Comme lui, il basa sa politique indigène sur la restauration et le renforcement des structures politiques et judiciaires coutumières. Il rédigea à cette occasion de remarquables instructions provinciales et paya de sa personne pour étudier les institutions traditionnelles.

Pionnier dans ces domaines, il considéra les décrets du 15 avril 1926 sur les juridictions indigènes, du 23 novembre 1931 sur les centres extra-coutumiers et du 5 décembre 1933 sur les circonscriptions indigènes comme la consécration légale de ses initiatives, sans se rendre compte que ces textes allaient servir, dans d'autres provinces, à détruire les autorités traditionnelles et à assurer une administration de plus en plus directe et centralisée. Néanmoins, sa P.O., y compris le Kivu qui en fut distrait, mais aussi le Katanga, résistèrent mieux à la politique d'atomisation des structures locales.

Il poursuivit aussi la politique économique de son prédécesseur en rendant de plus en plus dense le réseau routier lancé par celui-ci et en développant la culture du coton. Il ouvrit ainsi l'Uele à la prospérité économique et désenclava les régions de l'intérieur. C'est à juste titre que la plaque commémorative dressée à l'escarpement de Kabasha sur la route de Rutshuru le cite en tête des pionniers qui, par cette prouesse technique, sont parvenus à «mettre fin au portage qui éprouvait les populations».

Tous ces efforts ne furent possibles que par l'esprit d'équipe de la territoriale insufflé par son prédécesseur et qu'il avait su maintenir et affermir.

Mis sur la touche, comme tant de grands commis de l'Etat en ces catastrophiques années 1933-34, il devait quand même encore le servir dans des fonctions

para-administratives. Dès son retour, il est nommé professeur à l'Université coloniale d'Anvers, plus tard à l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer, pour accéder à l'honorariat en 1950. De 1934 à 1938, il est membre du Conseil colonial et devient, en 1938, secrétaire général du Comité national du Kivu, charge qu'il occupe jusqu'en 1945. Mais il sera encore conseiller du gouvernement de Londres au premier juillet 1943 et membre de son conseil consultatif en 1943 et 1944.

Nous avons anticipé.

Membre correspondant de l'Institut colonial belge, devenu Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer depuis le 5 février 1930, il en devient membre titulaire en 1939 pour la présider en 1950. Il confiera à cette institution son remarquable mémoire de 1936 sur «Les grandes lignes des migrations bantoues de la Province orientale». Il collaborera aussi aux *Novelles, Droit colonial*, où il fera paraître dans le tome III (1938), son traité sur «Les finances publiques du Congo belge et du Ruanda-Urundi».

Il prolonge cette activité scientifique sur le plan international, sera rapporteur en 1939 au congrès de l'Institut colonial international, vice-président de l'Incid (Institut des Civilisations différentes) et président en 1957 du Conseil de direction du *Royal African Institute* de Londres.

Dès 1938, il était retourné au Congo pour présider à Costermansville (Bukavu) le premier Congrès international du Tourisme africain. En 1940, il présidera l'Office du Tourisme du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

C'est que l'Etat l'avait déjà appelé à le représenter dans divers organismes dont il faisait partie. Cette participation fut si appréciée qu'il fut sollicité par divers groupes et sièges dans les conseils d'administration de la C.C.C.I., de la Cotonco, du C.F.L., de l'Auxilaes, des mines d'or de Kilo-Moto, de la Simak, etc., fut administrateur de la Forminière et vice-président de la Sabena.

Ces intérêts avec l'Afrique l'amènent, en 1940, à se replier sur Bordeaux, Lisbonne, puis Londres. Le Ministre des Colonies le charge d'importantes missions au Congo où il résidera de 1941 à 1943, pour revenir cette dernière année à Londres comme conseiller du Gouvernement et membre du Conseil consultatif. Il sera, notamment en 1944-45, entre la libération du territoire belge et la fin de la guerre, une des plaques tournantes des premiers problèmes soulevés par la «relève» des coloniaux épuisés par l'effort de guerre.

Les liens noués pendant le conflit avec Firmin van Bree amenèrent celui-ci, en 1945, à le faire entrer à la Forminière pour le charger de la haute direction des ventes de diamants de cette société. Pendant dix-sept ans, il sera l'organisateur de ce secteur d'importance mondiale et négociateur tant en Grande-Bretagne qu'en Afrique du Sud et aux Etats-Unis.

Simultanément, de 1945 à 1947 et en 1952-53, il sera président du Cercle royal africain, puis en 1954 de la Royale Union coloniale et de 1962 à 1965 de l'Union royale belge pour le Congo et les Territoires d'Outre-Mer. De 1945 à 1949, il présidera le Fonds colonial économique et social.

Il effectuera divers séjours au Congo en 1948, 1950, 1952 et 1956. Il fit, en 1957, un voyage au Ghana nouvellement indépendant.

Dès 1960, il s'occupera de la défense de l'œuvre coloniale et du reclassement des réfugiés coloniaux.

Ecrivain incisif et orateur écouté, sa carrière est parsemée d'interventions diverses, toujours pertinentes et éclairées par l'idéal qu'il s'était forgé dans ses premières années de territorial sur le terrain.

En 1939, il avait été autorisé à joindre «de Laddersous» à son nom patronymique.

Distinctions honorifiques : Grand officier des Ordres de Léopold, de Léopold II, de l'Ordre royal du Lion et de la Couronne ; Commandeur des Ordres de l'Etoile africaine, de l'Etoile noire du Bénin et du Chêne de Luxembourg ; Officier de la Légion d'honneur ; Etoile de service à trois rates ; Médaille commémorative 1914-18 et 1940-45 et de l'effort de guerre 1940-45.

Bibliographie : Constitution du réseau routier (P.O. = Province orientale, 1920). — Politique indigène : instructions provinciales concernant la politique et les tribunaux indigènes (P.O. 1920 et 1933). — Développement de la culture cotonnière (P.O. 1920). — De certaines formes de participation des indigènes à l'administration de la colonie (Soc. belge d'ét. et d'exp. 1927). — Le développement économique de la Province orientale et les voies de communication (*ibid.* 1929). — Souhaits de bienvenue (*Bull. IRCB = Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge*, 1930). — L'adaptation des sociétés indigènes de la Province orientale à la situation créée par la colonisation (*ibid.* 1931). — La politique coloniale (*ibid.* 1933). — Sur les prisons (*ibid.* 1934). — Organisation des tribunaux indigènes et caisse administrative des C.I. depuis 1920 (*ibid.* 1934). — Aperçu du droit coutumier des pasteurs du Kivu (*ibid.* 1934). — L'organisation judiciaire chez les pasteurs du Kivu (*Bull. Jur. Ind.*, 1934, p. 177). — Les diverses sortes de cheptel dans le droit coutumier des pasteurs du Kivu (*Bull. Jur. Ind.*, 1934, p. 211). — Les indigènes du Congo belge et la crise mondiale (Soc. belge d'ét. et d'exp. 1935). — Les juridictions indigènes congolaises (*Bull. IRCB*, 1935). — De la nécessité d'une documentation scientifique ou statistique préalable à toute mesure intéressant les indigènes (*ibid.* 1935). — Témoignage (jeune barreau de Bruxelles 1935, réédité par la Renaissance du Livre, 1956). — Sur l'Etat libre du Libéria (*Bull. IRCB*, 1935). — La question du Libéria (*ibid.* 1935). — Les grandes lignes des migrations bantoues de la Province orientale (*Bull. I.R.C.B.*, 1936). — La politique indigène de la Belgique au Congo belge (*Journal of the Royal African Society*, 1936). — Introduction à l'étude de F. Grévisse : «Quelques aspects de l'organisation des indigènes déracinés résidant en territoire de Jadotville» (*Trait d'Union*, 1936, pp. 7-9). — Les possessions de l'Afrique tropicale et la crise mondiale (*Rev. économique internationale*, 1937). — Les finances publiques du Congo belge et du Ruanda-Urundi (Larcier 1938). — Stanleyville, plaque tournante des communications internationales (Soc. belge d'ét. et d'exp. 1939). — Contribution financière des indigènes aux dépenses d'organisation et d'administration des colonies (Institut colonial international, session de Rome 1939). — Dernier voyage à la colonie (*Bull. IRCB*, 1939). — Terres indigènes et terres domaniales (*ibid.* 1940). — Le Blanc s'éloigne du Noir. Parlons net, voyons clair (*Rev. col. belge*, 1946). — Leverhulme - Tipito Tip (notre Biographie, t. I, 1947). — Le régime économique du Congo belge (*Bull. Soc. royale de Géographie d'Anvers*, 1948). — Evolution de la législation forestière au Congo belge (1949). — Quelques aspects du Congo en 1952 (*Bull. IRCB*, 1952). — Le diamant du Congo belge (*Bull. Banque centrale du C.B.*, 1954). — Congo 1956 (*Bull. IRCB et Essor du Congo*, 1957). — Landeghem (Biogr., t. V, 1957). — L'état présent de la communauté franco-africaine en Afrique noire (*Bull. IRCB*, 1958). — Baudine - de Meulemeester (Biogr., t. VI, 1967).

8 janvier 1987.

J. Sohier.

Références : Matricule des A.E. 790 et 7329. — Edouard VAN DER STRAETEN : Alfred Moeller de Laddersous (*Bull. ARSOM = Bulletin de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, 1972, pp. 73-79. —

Egide DEVROYE : Le réseau routier du Congo belge et du Ruanda-Urundi (Mémoire de l'I.R.C.B., pp. 194-195). — *Expansion belge*, 1939, p. 311. — *Pourquoi-Puis ? - Congo*, 8.10.51, pp. 261-516. — *Lloyd anversois*, 22.10.52. — *La Libre Belgique*, 14.11.52. — *Belga*, 13.11.52, 21.11.52, 17.04.54, 15.04.55, 8.11.57, 21.05.58, 25.02.60, 16.03.62. — *Essor du Congo*, 22.06.52, 27.08.57. — *Bulletin du Cercle colonial luxembourgeois*, 24.09.55, p. 8. — *Revue coloniale belge*, 1.02.55, p. 101. — *Le Soir*, 5.05.65.